Sujet: [INTERNET] RE: Dossier de réexamen IED mis à jour - ARKEMA Lannemezan

**De :** CLAVERIE Aurore <aurore.claverie@arkema.com>

Date: 03/07/2024 14:22

Pour: "pref-environnement@hautes-pyrenees.gouv.fr" < pref-environnement@hautes-pyrenees.gouv.fr>, and the pref-environnement of the pref-enviro

martinez antoine Pref65 <antoine.martinez@hautes-pyrenees.gouv.fr>

Copie à : PIQUARD Caroline <caroline.piquard@arkema.com>, SAURY Corinne

Bonjour,

Veuillez trouver dans le lien ci-dessous notre dossier de réexamen IED complet et mis à jour.

Dossier de réexamen IED mis à jour - ARKEMA Lannemezan

Il a été transmis en version papier hier.

Cordialement,

### **Aurore CLAVERIE**

Ingénieur HSEQ Réglementation et Animateur Systèmes 05 62 40 63 52

# ARKEMA

998 route des Usines 65300 Lannemezan - France

De: CLAVERIE Aurore

Envoyé: lundi 1 juillet 2024 14:26

À: jean.salomon@hautes-pyrenees.gouv.fr; FAUCHE Bruno - 65 HAUTES-PYRENEES/PREFECTURE/SCPPAT/POLE ENVIRONNEMENT-ICPE-ENQUETES PUBLIQUES-URBANISME COMMERCIAL <br/>
Cc: PIQUARD Caroline <caroline.piquard@arkema.com>; CHRETIEN Pierre Henri pierre-henri.chretien@arkema.com>; LANSOU Jean-Claude <jean-claude.lansou@arkema.com>; DELMAS Sophie - DREAL65 (sophie.delmas@developpement-durable.gouv.fr>

Objet : RE: Dossier de réexamen IED mis à jour - ARKEMA Lannemezan

Bonjour,

Le dossier n'est pas passé par mail.

Vous trouverez donc les différents documents dans le lien ci-dessous :

Dossier de réexamen IED mis à jour - ARKEMA Lannemezan

Cordialement,

#### **Aurore CLAVERIE**

Ingénieur HSEQ Réglementation et Animateur Systèmes 05 62 40 63 52

## ARKEMA

998 route des Usines 65300 Lannemezan - France

De: CLAVERIE Aurore

Envoyé: lundi 1 juillet 2024 14:16

À: jean.salomon@hautes-pyrenees.gouv.fr; FAUCHE Bruno - 65 HAUTES-PYRENEES/PREFECTURE/SCPPAT/POLE ENVIRONNEMENT-ICPE-ENQUETES PUBLIQUES-URBANISME COMMERCIAL < bruno.fauche@hautes-pyrenees.gouv.fr > Cc: PIQUARD Caroline < caroline.piquard@arkema.com >; CHRETIEN Pierre Henri < pierre-henri.chretien@arkema.com >;

, construction of the second s

[INTERNET] RE: Dossier de réexamen IED mis à jour - ARKEMA L... imap://icasso.mel65.si.mi:143/fetch>UID>/INBOX>25402?heade...

LANSOU Jean-Claude < jean-claude.lansou@arkema.com >; DELMAS Sophie - DREAL65 (sophie.delmas@developpement-durable.gouv.fr) < sophie.delmas@developpement-durable.gouv.fr >

Objet : Dossier de réexamen IED mis à jour - ARKEMA Lannemezan

Monsieur,

Dans le cadre du dossier de réexamen IED, nous avons apporté des compléments de réponses le 10 mai 2024, conformément aux demandes de la DREAL.

Vous trouverez en pièce jointe notre dossier de réexamen complet et mis à jour. Les modifications apportées sont les suivantes :

- ERS chloroforme : prise en compte des effets sans seuils (risque cancérigène). Les conclusions sont inchangées : les risques sanitaires liés à une exposition chronique du trichlorométhane par inhalation des populations présentes à proximité (riverain, travailleur/riverain) pour cette substance sont non significatifs.
- Dossier de réexamen : Ajout des annexes du BREF WI (oubliées lors du premier envoie).
- Résumé non technique : ajout de la demande de dérogation temporaire (6 mois) pour la mise en place du traitement des rejets aqueux.

Ces documents ont été envoyés ce jour en version papier.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Cordialement,

#### **Aurore CLAVERIE**

Ingénieur HSEQ Réglementation et Animateur Systèmes 05 62 40 63 52



998 route des Usines 65300 Lannemezan - France

Ce courriel, pièces jointes incluses, peut contenir des informations confidentielles et/ou couvertes par le secret professionnel et/ou propriété du Groupe Arkema ou de tiers. Il ne peut être utilisé que dans le cadre de son objet. Si vous n'en êtes pas le destinataire, merci d'en informer l'expéditeur par retour et de supprimer ce courriel sans le lire, le copier ni le distribuer. Merci.

This e-mail, attachments included, may contain information that is confidential and/or privileged and/or proprietary to the Arkema Group or third party. It may only be used for its intended purpose. If you are not the intended recipient, please advise the sender by return and delete this e-mail without reading, copying nor distributing it. Thank you.

2 sur 2 03/07/2024 14:33